

La Déclaration de Malte

**Qui conclut le Deuxième Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des
Etats Membres du**

Dialogue 5+5 (Méditerranée Occidentale)

La Valette, 5-6 octobre, 2012

LES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT des Etats Membres du Dialogue 5+5 (Méditerranée Occidentale) à savoir : Algérie, Espagne, France, Italie, Libye, Malte, Maroc, Mauritanie, Portugal, et Tunisie, qui se rencontrent à l'occasion du Sommet du Dialogue 5+5 à la Valette les 5 et 6 octobre, 2012, à l'invitation du Chef du Gouvernement de Malte, le Premier Ministre Lawrence Gonzi, et avec la participation, en tant qu'observateurs, du Président de la Commission Européenne, du Commissaire européen à l'élargissement et à la politique de voisinage, du Secrétaire Général de l'Union du Maghreb Arabe, du Secrétaire Général de l'Union pour la Méditerranée, du Secrétaire-Général de l'Assemblée Parlementaire de la Méditerranée et du représentant de la Ligue des Etats arabes ;

PLEINEMENT CONSCIENTS du vaste patrimoine partagé de la civilisation, de l'histoire et de la culture méditerranéennes qui caractérisent le tissu socioculturel de l'espace euro-méditerranéen ainsi que des aspirations partagées par les peuples de la région pour un partenariat dans les domaines de la démocratie, la stabilité, la sécurité et la prospérité ;

REAFFIRMANT que le Dialogue 5+5, étant au cœur de la coopération euroméditerranéenne et représentant un modèle de partenariat Nord-Sud, représente un instrument fondamental pour la consolidation de la complémentarité et de la solidarité entre les deux rives de la Méditerranée occidentale ;

RAPPELANT la Déclaration de Tunis énoncée au Premier Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays du bassin occidental de la Méditerranée - Dialogue 5+5, en décembre 2003 et les Conclusions de la Réunion des Ministres des Affaires Etrangères tenue le 20 février 2012 à Rome, ainsi que ceux des réunions ministérielles des différents secteurs qui ont eu lieu depuis ;

AYANT examiné les différentes questions à l'ordre du jour du Sommet et échangé des points de vue sur la façon de promouvoir ultérieurement la contribution du Dialogue 5+5 au dialogue renforcé, ainsi qu'au processus constructif de coopération et d'intégration régionale ;

DECLARENT ce qui suit

Déclaration de Principes

Les pays du Dialogue 5+5, qui constituent le seul groupement géographique homogène qui rassemble les membres de l'Union du Maghreb Arabe avec ses voisins immédiats de la rive nord de la Méditerranée Occidentale, conserveront et renforceront cette plateforme politique qui offre un cadre informel au dialogue et à la coopération structurés ;

Pleinement convaincus que l'intégration économique régionale mène à la croissance économique, ils soutiendront le processus d'intégration entre les pays du Maghreb et l'approfondissement continu des relations entre l'Union du Maghreb Arabe et l'Union Européenne fondées sur une vision partagée de co-responsabilité et co-participation ;

Le Dialogue 5+5 continuera à améliorer les liens intensifiés entre les différentes organisations régionales pour la promotion de la paix, de la stabilité, de la sécurité et de la prospérité. Le Dialogue 5+5 réaffirme l'importance du dialogue entre l'Union du Maghreb Arabe et l'Union Européenne, souligne son intérêt à approfondir les relations entre les deux parties et appelle à l'établissement de réunions régulières entre les deux organisations ;

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement attachent une grande importance à la régularité des réunions du Dialogue 5+5 à différents niveaux et assurent la mise en œuvre des objectifs accordés. Les réunions des Ministres des Affaires Etrangères continuera à fournir les lignes directrices aux réunions ministérielles sectorielles dans la formulation de politiques régionales dans des domaines d'activité spécifiques à travers la planification et la coordination des priorités dans l'avancement de positions communes vers la coopération et l'intégration des secteurs grâce à l'action de coordination du Comité de Suivi ;

Le Dialogue 5+5 reste fortement sensible et soutient l'organisation de réunions ministérielles sectorielles et l'implication de la société civile et des parlements, dans des domaines qui influencent et déterminent le bien-être général économique et social. Il souligne son soutien pour l'Union pour la Méditerranée et l'importance de poursuivre la voie de projets concrets en Méditerranée, y compris à travers le Partenariat de Deauville initié au moyen du G8 en mai 2011. Il loue le rôle que le Secrétariat de l'UpM peut jouer en ce sens, et soutient la présence régulière du Secrétariat de l'UpM dans les réunions du Dialogue 5+5.

Le Dialogue 5+5 reste ouvert à la possibilité de créer de nouveaux domaines thématiques de dialogue et de coopération y compris des domaines prioritaires tels que l'investissement, le commerce et l'agriculture.

Dialogue Politique

Partant du principe que la transformation politique qu'affrontent les pays du Maghreb est en train d'ouvrir une nouvelle phase dans les dynamiques régionales plus étendues qui mettent l'accent, de plus en plus, sur le dialogue et la coopération entre les partenaires institutionnels afin d'assurer une compréhension mutuelle plus profonde ;

Le Dialogue 5+5 :

- Se félicite du processus de réforme démocratique qui a été initié dans la région et qui vise à renforcer les valeurs partagées parmi les Etats Membres, et garantit son soutien aux aspirations légitimes des peuples à leur future politique basée sur les valeurs démocratiques, l'état de droit, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, la justice sociale et la prospérité ;
- Se félicite des pas entrepris vers le processus de démocratisation entrepris par la Tunisie et la Libye et exprime son plein soutien pour atténuer l'impact économique et social, visant la pleine mise en œuvre de leurs réformes institutionnelles ;
- Souligne sa conviction dans le dialogue politique et civil ouvert grâce à un processus continu de contacts organisationnels interrégionaux en vue de développer idées et actions concrètes ;
- Se félicite du prochain Sommet de l'Union du Maghreb Arabe et exprime sa confiance que celui-ci signifiera une coopération renouvelée plus marquée dans tous domaines d'intérêt commun entre les pays de la région ;
- Reconnaît que l'opinion publique, les organisations de la société civile et les réseaux sociaux sont en train d'acquérir de plus en plus de pertinence dans l'établissement de politiques, et souligne l'importance des groupes de réflexion et des institutions de diplomatie publiques dans l'analyse des tendances régionales et des moteurs de changement, et qu'il accueille l'initiative de l'Institut Européen de la Méditerranée (IEMed) pour le développement d'un réseau sous-régional de groupes de réflexion des pays du 5+5 en vue d'approfondir la recherche sur la manière de promouvoir l'intégration et la coopération régionales entre les pays concernés ;

Sécurité Régionale et Stabilité

Partant du principe que la sécurité et la stabilité collectives dans la région euro-méditerranéenne sont indivisibles et que la philosophie de coopération sécuritaire élaborée lors de ces deux dernières décennies a assumé une définition stratégique plus étendue en vue de contrer les sources d'insécurité et les menaces communes des dynamiques régionales à l'égard de la région ;

Le Dialogue 5+5 :

- Souligne la nécessité de s'engager plus activement dans les questions de sécurité régionale afin d'encourager davantage l'intégration régionale et d'affronter ensemble des défis futurs au moyen d'un voisinage renforcé;
- Compte tenu des menaces déstabilisantes dont l'origine provient des régions avoisinantes, fait appel à un sens plus fort d'appropriation, de la part des pays concernés, de leur sécurité et stabilité, et à une collaboration plus étroite entre tous les acteurs pertinents pour lutter contre le terrorisme transnational, le crime organisé et le trafic illicite, surtout au moyen d'activités de formation, de transferts de technologies, de coopération en matière de renseignement et d'aide au développement ;

- Réaffirme la pertinence d'améliorer les mécanismes de protection et de réponse, en cas de catastrophes naturelles afin d'en réduire les conséquences pour les sociétés civiles ;
- Souligne l'importance de poursuivre les efforts qui ont été entrepris pour renforcer le système de protection civile afin de permettre la garantie de l'intégrité physique des citoyens, comme cela a été souligné par la Conférence des Ministres de l'Intérieur des Etats Membres de la Méditerranée Occidentale (CIMO) en 2009 ;
- Exprime sa préoccupation quant à la dissémination d'armes et de matériel non-sécurisé qui menace la stabilité régionale et sa détermination de continuer la communication et le partage d'informations entre les états afin de combattre le trafic transnational d'armes de manière efficace ;
- Soutient les initiatives qui contribuent à construire des capacités en mesure de prévenir et de réagir aux crises régionales à travers le dialogue à long terme et la coopération structurée dans les domaines de la prévention des conflits, de l'évaluation des risques, de la réponse aux crises et de la consolidation de la paix ;
- Apprécie les résultats remarquables atteints par l'initiative de Défense 5+5 sous les présidences successives et qui est actuellement présidée par le Maroc, grâce à la collaboration exceptionnelle, à la transparence, et à la confiance mutuelle dans les domaines d'intérêt commun. Il se félicite du degré de maturité auquel ce dialogue est parvenu, qui confirme la coopération efficace et pragmatique de cette structure et qui permet ainsi la mise en œuvre d'actions conjointes et l'échange d'expériences parmi les pays de la région. Il exprime sa satisfaction quant à la coopération continue en matière de Surveillance Maritime, et à la contribution des Forces Armées en matière de protection civile, de sécurité aérienne, de formation et de recherche ;
- Fait appel, à cet égard, aux efforts nécessaires pour renforcer et développer l'initiative de Défense 5+5, afin de renforcer les capacités de prévention et de réaction ;
- Soutient l'Accord sur le Manuel des Procédures en Commun pour l'emploi du réseau des Points de Contact dans la gestion de situations de catastrophe majeure qui impliqueraient l'un des états membres de l'Initiative de Défense 5+5, signé par les Chefs des Délégations du Comité Directeur à Nouakchott le 10 mars 2011, et encouragent la signature d'un accord consensuel pour l'assistance réciproque, principalement à travers la coopération avec les autres fora du 5+5 ;
- Tout en rappelant les Conclusions de Rome de la réunion des Ministres des Affaires Etrangères du Dialogue 5+5, réitère sa position partagée qu'une paix juste, compréhensive et durable au Moyen Orient doit être atteinte au moyen de la reprise de négociations sur toutes les questions concernant le statut final qui peuvent mener à une solution de deux états avec un état d'Israël et un état indépendant, démocratique, contigu et viable de Palestine, qui vivent côte à côte en paix et en sécurité, sur la base des Résolutions pertinentes du Conseil des Nations Unies, et des principes de Madrid, y compris l'échange des territoires contre la paix, la Feuille de Route, les accords établis au préalable par les parties et l'Initiative de Paix Arabe. Le 5+5 affirme sa position partagée de ne pas reconnaître de

changement aux frontières d'avant 1967 outre que ceux qui ont été accordés par les deux parties y compris au sujet de Jérusalem. Les pays du Dialogue soulignent leur position partagée que des colonies israéliennes, où qu'elles soient dans les territoires palestiniens occupés, sont illégaux selon le droit international et constituent un obstacle à la paix.

- Le Dialogue 5+5 se félicite de la confirmation par les donateurs internationaux de leur évaluation de la prédisposition de l'Autorité Palestinienne, concernant les institutions lors de la dernière réunion du Comité Spécial de Liaison. Il exprime sa préoccupation pour la crise fiscale grave et le ralentissement économique qui empêchent la capacité de l'Autorité Palestinienne de maintenir ses résultats dans la construction de l'état. Le Dialogue 5+5 fait appel aux donateurs internationaux de combler le déficit de financement de la trésorerie de l'Autorité Palestinienne tout en rappelant le dernier résumé de la Présidence du Comité Spécial de Liaison, fait appel à l'Israël à prendre des mesures positives pour faciliter le développement économique durable dans les territoires palestiniens, y compris dans la zone C et dans la bande de Gaza.
- Le Dialogue 5+5 réaffirme son plein soutien au Secrétaire Général des Nations Unies et de l'Envoyé Spécial de la Ligue Arabe ;
- Exprime sa vive condamnation des actes continus de meurtre, de violence, et de crimes odieux commis par les forces gouvernementales syriennes et ses milices, condamne toute violence, de quelque côté que cela provienne, et appelle à y mettre fin immédiatement. Le régime Syrien devrait être le premier à mettre fin à la violence. Le Dialogue 5+5 souligne l'importance d'assurer la responsabilité, le besoin de mettre fin à l'impunité et de tenir responsables ceux qui violent les droits de l'homme, et exhorte le régime syrien de prendre des mesures appropriées pour assurer la sécurité des civils ainsi que de permettre l'accès humanitaire sans entrave aux populations vulnérables, et souligne l'importance de l'unité de la Syrie ;
- Fait appel à la formation immédiate d'un gouvernement d'un gouvernement de transition consensuel en Syrie qui jouit de tous les pouvoirs et qui mène la Syrie vers un régime politique démocratique et pluraliste ;
- Souligne que ceux dont la présence pourrait nuire à la transition devraient être exclus ;
- Réaffirme son plein soutien au Secrétaire Général des Nations Unies et l'Envoyé Spécial de la Ligue Arabe Son Excellence Lakhdar Brahimi, de rester pleinement concentrés sur la crise syrienne et encourage toutes les parties de coopérer en apportant une fin immédiate à toute violence et violation des droits de l'homme, procurer une transition politique menée par la Syrie ;
- Exprime son soutien à la stratégie régionale développée par les pays de la région du Sahel qui visent à construire une région sûre et développée basée sur les principes d'appropriation, par les pays susmentionnés, de leur sécurité régionale et de leur responsabilité individuelle et collective dans la lutte contre le terrorisme et des partenariats actifs engagés par les acteurs principaux au sein de stratégies élargies dans cette région ;
- A cet égard, se félicite des résultats de la Conférence de Haut Niveau d'Alger sur le Sahel (7-8 septembre 2011), ainsi que la Stratégie Européenne pour le Sahel et conviennent de collaborer étroitement dans ce cadre ;

- Demeure préoccupé quant à la situation d'instabilité et d'insécurité au Mali, en particulier dans le Nord, et appelle à une coopération significative et une solution rapide qui conserve l'intégrité territoriale, l'unité nationale et la souveraineté du Mali afin d'adresser l'impact négatif de cette situation sur la paix et la stabilité de cette région ;
- Réaffirme la nécessité de combattre le terrorisme et le crime organisé transnational qui mettent en péril la sécurité et la stabilité de la région ;
- Salue l'action du Conseil de Sécurité des NU et soutient la CEDEAO, au moyen de sa médiation, et l'Union Africaine dans leurs efforts vers une solution globale à la crise malienne ;
- Se félicite du résultat de la rencontre ministérielle régionale sur la sécurité aux frontières, tenue à Tripoli le 11-12 mars 2012, et souligne l'importance de continuer la coopération avec les pays avoisinants à cet égard ;
- Se félicite des décisions de la réunion des Ministres des Affaires Etrangères de l'Union du Maghreb Arabe concernant la coopération en matière de sécurité.

Questions Economiques et Sociales

Partant du principe que la stabilité sociale et économique, la prospérité partagée, la création d'emplois, la protection de l'environnement, l'intégration régionale et la réduction des disparités sociales sont les objectifs principaux de la coopération économique et sociale du Groupe 5+5 ;

Partant du principe qu'une vaste gamme de facteurs internationaux y compris des défis politiques, économiques, environnementaux et sociaux ainsi que les fluctuations des prix d'alimentation et de pétrole sont susceptibles d'influencer l'évolution de la Méditerranée occidentale dans la décennie à venir ;

Le Dialogue 5+5 :

- Exprime son soutien pour les efforts continus des acteurs publics et privés visant à accroître la coopération économiques, la création d'entreprises communes, et les transferts de technologie entre les pays de la région et convient du besoin d'améliorer ultérieurement les cadres légaux et administratifs pour faciliter la création d'entreprises privées et d'investissement ;
- Souligne l'importance de soutenir le développement de petites et moyennes entreprises comme moyen de croissance économique et de création d'emplois, et se félicite de la création d'un mécanisme financier grâce au Fonds de Partenariat Méditerranéen pour assister les PME dans la région ;
- Se félicite du séminaire d'experts d'haut niveau sur la sécurité alimentaire tenu à Alger le 6-7 février 2012 comme suivi des recommandations de la huitième réunion des Ministres des Affaires Etrangères à Tunis et exprime son appréciation pour les résultats de ce séminaire, surtout l'idée de créer un observatoire pour la sécurité alimentaire ainsi qu'un mécanisme de suivi qui devrait tenir sa première réunion à Alger. Il encourage la création d'une réunion ministérielle sectorielle sur l'agriculture et la sécurité alimentaire.
- Résolu à promouvoir le développement rural qui est crucial pour les pays du

Sud pour que ceux-ci puissent créer les conditions adéquates pour la revitalisation des territoires ruraux et pour contribuer à l'amélioration durable des économies et des conditions de vie dans la région du Maghreb.

- Note avec intérêt les initiatives et les propositions en faveur de la conversion de la dette publique en projets de développement qui pourraient être mis en œuvre afin de promouvoir le développement dans les pays du Maghreb ;
- Appelle à un effort coordonné par tous les acteurs pertinents en vue de la création d'un espace commun de stabilité et de prospérité dans la Méditerranée et réitère son but d'agir en étroite collaboration avec toutes les structures et initiatives existantes, telles que la Politique Européenne de Voisinage, l'Union pour la Méditerranée (UpM), l'Union du Maghreb Arabe, et le Partenariat de Deauville ;
- Réitère aussi le besoin d'accélérer la mise en œuvre des mesures de facilitation du commerce et de promouvoir l'investissement dans des infrastructures physiques majeures qui contribue à promouvoir le commerce et l'investissement entre les pays de la région ;
- Continue à retenir la Facilité Euro-méditerranéenne d'Investissement et de Partenariat (FEMIP) comme une des contributions pratiques au développement économique et social de la Méditerranée en finançant des projets concrets qui continue à soutenir la modernisation et l'ouverture des économies nationales au moyen de la participation par le secteur privé et la création d'un environnement favorable à l'investissement ;
- Réitère l'importance de l'intégration économique et commerciale, surtout dans le domaine de la protection et de la promotion d'investissements dans la zone de la Méditerranée, qui reste cruciale au développement de l'attractivité de la région ;
- Se félicite de la septième réunion des Ministres de Transport 5+5 qui a été accueillie par Alger le 13 mars 2012, et souligne l'importance de la coopération dans le secteur du transport qui est essentiel pour le développement économique et l'intégration régionale et se félicite de l'étiquetage du projet d'autoroute du trans-Maghreb, par l'Union pour la Méditerranée ;
- Souligne le rôle stratégique du tourisme à l'économie des pays de la Méditerranée Occidentale, et appelle à la création d'une approche commune pour stimuler la coopération et analyser l'utilité de redémarrer la conférence ministérielle sur le tourisme ;
- Se félicite de l'initiative du Centre Euro-méditerranéen pour le MPME à Milan, qui contribuera au développement économique et social de la région grâce à la provision d'assistance financière et technique aux investisseurs dans la région ;
- Se félicite de l'initiative du Centre de Marseille pour l'Intégration en Méditerranée (CMIM), qui rassemble les pays du Sud et les institutions financières et vise à fournir l'assistance technique et le partage des connaissances au sein d'une plateforme commune, afin de contribuer à la prospérité de la région dans son ensemble.

Education et Jeunesse

Partant du principe que l'éducation et le renforcement du potentiel de la jeunesse constitue un élément fondamental pour le développement et la prospérité de la région méditerranéenne ;

Le Dialogue 5+5 :

- Soutient des initiatives qui visent à créer un Ecosystème d'Innovation Régionale efficace et concurrentiel au moyen du renforcement de la coopération dans les domaines de science, technologie et innovation, ainsi que les initiatives d'innovation, de formation et de R&D ;
- Soutient des initiatives qui peuvent être prises pour développer l'éducation et la formation. Dans le but d'améliorer l'employabilité des jeunes, des mesures pour développer l'éducation et la formation professionnelle seront encouragées. Un cadre de qualifications Euro-méditerranéennes basé sur la reconnaissance et le transfert de capacités et de qualifications pourrait être offert aux 10 pays ;
- Encourage les institutions d'éducation supérieure de signer des accords de coopération afin d'encourager la mobilité des étudiants et des professeurs, de mettre en œuvre des diplômes conjoints selon les règles nationales respectives et de créer des programmes de recherche académique en commun ;
- Continue à encourager la construction d'un réseau régional de représentants de la société civile, y compris ceux qui opèrent dans le secteur d'assistance sociale qui vise à promouvoir un dialogue multiculturel parmi la jeunesse handicapée et socialement désavantagée au moyen de la citoyenneté active, auto-détermination et l'égalité des droits. « Handycup » constitue un de ces réseaux fertiles où la connaissance, l'échange d'expériences et les objectifs communs pour une meilleure qualité de vie en paix parmi la jeunesse handicapée peut prospérer à travers la région, aussi grâce à son Réseau Social Méditerranéen de Voile ;
- Soutient fermement l'échange d'étudiants et de chercheurs comme moyen de fournir aux jeunes gens des meilleures opportunités et renforcer de dialogue et la compréhension mutuelle parmi les peuples de différents pays.

Migration et Développement

Partant du principe qu'il y a besoin d'une approche globale et partagée à la migration comme outil de développement efficace et que la migration légale bien-gérée pourrait avoir des effets positifs sur les pays d'origine, de transit et d'accueil grâce aux contributions des migrants ;

Convaincus des bénéfices de la mobilité des personnes entre les Etats membres du Dialogue qui pourrait se réaliser au moyen de la simplification des procédures sur base réciproque ;

Partant du principe que la gestion des flux migratoires ne peut pas être atteinte uniquement au moyen des mesures de contrôle, mais requiert aussi une action concertée qui vise les causes fondamentales de la migration, qui nécessite le développement d'une solidarité efficace, rapide et tangible qui incorpore aussi bien les impératifs du développement durable et de la sécurité pour tous ;

Partant du principe qu'il est nécessaire de traiter de manière ferme et

efficace l'immigration irrégulière en plein respect de la dignité et des droits des migrants afin de prévenir que celle-ci puisse miner les bénéfices de la migration légale

Le Dialogue 5+5 :

- Souligne le respect et la garantie indispensables des droits fondamentaux des migrants selon les Conventions et Chartes internationales et encourage les Etats Membres de mettre en œuvre les différentes recommandations qui ont été avancées au préalable par les conclusions ministérielles du secteur; y compris les consultations entre Etats Membres dans le cadre plus général des dialogues sur la migration, la mobilité et la sécurité entre le voisinage et la sécurité du Sud et l'Union Européenne ;
- Souligne les bénéfices positifs de faciliter l'intégration des migrants qui se sont établis légalement dans les pays d'accueil en termes de stabilité et de compréhension mutuelle ;
- Appelle au développement de mécanismes qui visent à soutenir la réintégration des migrants légaux dans pays d'origine ;
- Reconnaît que la facilitation des transferts d'argent des migrants, aussi à travers la réduction possible des coûts des transferts, contribuera au développement des pays d'origine des migrants y compris le développement des PME ;
- Reste collectivement engagé à l'exploration de moyens pratiques et efficaces qui renforceraient les capacités institutionnelles, humaines et techniques aussi bien que les mécanismes appropriés pour identifier les ressources requises afin de prévenir et combattre la migration irrégulière et renforcer la lutte contre la contrebande et le trafic des êtres humains et des biens obtenus par des moyens illégaux;
- Souligne l'adoption d'une nouvelle approche globale et équilibrée à la mobilité, la migration circulaire, la gestion en commun des flux migratoires et du co-développement, et reconnaît l'importance des transferts des migrants pour la croissance économique et le développement des pays du sud de la Méditerranée ;
- Soutient le dialogue sur la migration, la mobilité et la sécurité parmi les pays de la Méditerranée et l'Union Européenne en vue de parvenir à un accord sur des dispositions mutuellement satisfaisantes. A cet égard, Le 5+5 se félicite du début du dialogue sur les partenariats de mobilité entre l'Union Européenne et certains pays méditerranéens.

Questions globales

Partant du principe que les Nations Unies sont considérées comme le forum principal pour traiter des questions d'envergure concernant des problématiques sociales qui impliquent les populations humaines et comme une référence faisant autorité aux preneurs d'enjeu régionaux en traitant de questions globales ;

Partant du principe que le Sommet Mondial de la FAO de 2009 sur la sécurité alimentaire a émis des promesses pour un engagement renouvelé pour éradiquer la faim de la face de la terre et que la sécurité alimentaire est essentielle non seulement au niveau éthique et humanitaire, mais aussi en tant que condition préalable pour le

développement économique et social ; **Le Dialogue 5+5** :

- Soutient pleinement les résultats de la Conférence Rio+20 qui a eu lieu en juin 2012 et renouvelle son engagement régional au développement durable afin d'assurer la promotion d'un futur durable économique, social et favorable à l'environnement pour les générations présentes et futures tout en reconnaissant la centralité des personnes dans les efforts d'accélérer les résultats des Objectifs du Millénaire pour le Développement et pour préparer l'Agenda post-2015 aussi dans le cadre de la Convention pour la Protection de l'Environnement Marin et la Région Côtière de la Méditerranée (Convention de Barcelone) ;
- Reconnaît que le changement climatique est mieux adressé comme une question environnementale, économique et sociale avec des implications plus larges pour tout aspect de développement durable et s'engage à promouvoir le dialogue sur ces questions dans ses réunions du secteur ;
- Appelle à un suivi concret des résultats de la conférence d'Oran sur l'Environnement et l'Energie renouvelable (26-27 avril 2010) et encourage les ministres responsables de ce secteur à tenir la deuxième conférence qui devrait être accueillie par le Portugal afin de prendre les mesures appropriées dans ce cadre
- Est résolu à atteindre la sécurité alimentaire en traitant les trois questions de la disponibilité, l'accès et l'accessibilité financière et ainsi coopérer de manière intra- et inter-régionale pour soutenir l'agriculture et promouvoir de nouveaux investissements dans le secteur, améliorer la gouvernance des questions alimentaires globales en partenariat avec les preneurs d'enjeux pertinents des secteurs public et privé, affrontant de manière pro-active aux défis du changement climatique sur la sécurité alimentaire et promouvant le développement rural ;
- Réitère la détermination commune de coopérer en adoptant une approche stratégique à la sécurité énergétique, établissant un nouvel équilibre entre la consommation de l'énergie conventionnelle basée sur les intérêts communs des pays consommateurs et producteurs et l'adoption d'avances technologiques dans la production de sources d'énergie renouvelables et durables qui soutiennent la croissance économique et le développement social, aussi au moyen de projets transméditerranéens qui cherchent à exploiter des fonds disponibles et la recherche et le développement dans les énergies renouvelables au profit des partenaires régionaux ;
- Reconnaît l'importance de l'eau, et appelle à l'élaboration d'une stratégie de l'eau en Méditerranée Occidentale qui vise à promouvoir la conservation des ressources en eau, la diversification des ressources d'approvisionnement en eau et une utilisation efficace et durable de l'eau. Cette stratégie devrait être

centrée sur le travail technique élaboré au sein de UpM pour la Stratégie de l'Eau en Méditerranée. Le Dialogue 5+5 invite la Commission de l'Union Européenne à soutenir cette stratégie.

Suivi du Sommet

Convaincus que le Dialogue 5+5 continue à être un forum pertinent et complémentaire pour le dialogue renforcé et l'intégration régionale dans le

contexte plus élargi de la coopération Euro-méditerranéenne,

Conscients du fait que les Etats du Dialogue 5+5 doivent coopérer et s'intégrer davantage dans un effort collectif qui vise à rendre la région plus démocratiquement consolidée, plus intégrée au niveau régional et moins vulnérable à l'instabilité régionale,

Se félicitant de l'intention de l'Union Européenne de développer de nouvelles propositions vers les pays du Maghreb et la région, en particulier en vue d'améliorer le dialogue politique et la coopération, de soutenir le commerce régional, le développement d'infrastructures essentielles pour l'énergie et le transport, l'encouragement de l'énergie renouvelable et d'autres propositions sectorielles et faisant appel à l'Union Européenne d'adopter et mettre en œuvre rapidement ces initiatives,

Se félicitant de la volonté du Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée pour contribuer à mettre en œuvre ces projets convenus et les priorités des conférences ministérielles concernant les questions sectorielles,

NOUS, LES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT, du Dialogue 5+5 invitons les Ministres des Affaires Etrangères à assurer le suivi de cette Déclaration au moyen des structures du Dialogue et en étroite collaboration avec les partenaires internationaux pertinents. En particulier, nous les invitons à :

Convoquer une conférence sur la Jeunesse de la Méditerranée, qui implique toutes les institutions Gouvernementales et Internationales ;

Ouvrir la prochaine réunion des Ministres des Affaires Etrangères, qui aura lieu en Mauritanie en mars 2013, aux représentants de la société civile des états membres du 5+5,

Inviter les Parlementaires et les autorités locales de tous nos pays, ainsi que l'Assemblée Parlementaire de la Méditerranée (APM) à approfondir un dialogue fructueux et à apporter leur précieuse contribution à la réalisation des objectifs et des priorités établis dans cette déclaration, ainsi qu'au bien-être des peuples de notre région.

EN DERNIER LIEU, NOUS remercions S.E. Dr. Lawrence Gonzi, Premier Ministre de Malte, son Gouvernement et le Peuple de Malte pour leur accueil chaleureux et l'excellente organisation de ce Sommet qui continue à souligner l'importance régionale de Malte en tant que centre de dialogue.